

VILLE D'AVION

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique

Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : marchespublics@ville-avion.fr

Objet du marché : Prestation de transports communaux 2024

Le présent marché a pour objet d'assurer :

- Les déplacements liés aux activités scolaires (piscines, sorties éducatives diverses)
- Les déplacements liés aux activités extrascolaires (centres de loisirs, colonies de vacances, centres aérés, etc)
- Les déplacements liés à la restauration scolaire
- Les déplacements organisés par la Ville pour les associations communales et pour ses différents services.

Références à la nomenclature communautaire :

Code principal	Description
60100000	Services transports terrestres

L'accord-cadre sera conclu pour une période allant du 29 Février 2024 pour se terminer le 28 février 2025, ou au plus tôt, à la date à laquelle le montant annuel maximum aura été atteint.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante

Critères	Pondération
----------	-------------

<p><u>1-Prix</u></p> <p>Le critère « prix des prestations », noté sur 50 points jugés au regard d'un devis Quantitatif Estimatif masqué. Le Pouvoir Adjudicateur calculera lui même pour chaque candidat, le montant de ce Devis Quantitatif Estimatif masqué, sur la base des prix du Bordereau de Prix Unitaire.</p> <p>Le Devis quantitatif Estimatif masqué ne figure pas dans le dossier de consultation des entreprises.</p> <p>Ce devis n'aura pas de valeur contractuelle, il servira uniquement à l'analyse du critère PRIX</p> <p>Il sera apprécié par rapport à l'offre la moins-disante, selon la formule suivante :</p> <p>Note = 50 x MOMD/MOJ</p> <p>Dans laquelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MOMD : Montant de l'offre la moins-disante - MOJ : Montant de l'offre jugée <p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule.</p> <p>Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut). - Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès). 	<p>50 points</p>
<p><u>2-Qualité</u></p> <p>Le critère « Qualité », noté sur 50 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre :</p>	<p>50 points</p>
<p style="text-align: center;">2.1-Qualité de service</p> <p>2.1-Qualité de service</p> <p>Le sous-critère « Qualité de service » noté sur 30 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique du candidat des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le fonctionnement mis en place par le candidat pour assurer le suivi et la réalisation des demandes émises par la Ville d'Avion -La méthodologie que le candidat mettra en place pour réaliser les différentes prestations demandées par la Ville d'Avion <p>Pour ce critère, le candidat remettra une note dans son mémoire technique détaillant de façon précise la méthodologie que le candidat appliquera depuis l'émission du bon de commande du Pouvoir Adjudicateur jusqu'à la fin de la prestation. Le candidat se basera sur les besoins de la Ville d'Avion détaillés dans les articles du CCTP.</p>	<p>30 points</p>

<p>2.2-Valeur technique Le sous-critère « Valeur technique » noté sur 10 points, sera évalué sur la base du mémoire technique remis par le candidat, notamment :</p> <p>--Moyens humains dédiés afin d’assurer les différentes demandes de la Ville d’Avion -Moyens matériels dédiés afin d’assurer les différentes demandes de la Ville d’Avion</p>	<p>10 points %</p>
<p>2.3-Performance écologique Le sous critère « Performance écologique » noté sur 10 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <p>-Actions mises en place dans le domaine écologique, notamment la réduction du taux d’émission de CO2 émis par les véhicules</p>	<p>10 points</p>
<p>Note sur 100 points</p>	

Date limite de réception des offres : Mercredi 07 Février 2024 à 12h00

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l’adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=558109&orgAcronyme=c7c>

**Date d’envoi de l’avis de publication au BOAMP Référence n° 24-5659:
17/01/2024**